

LES ECHOS DU "PUY"



Commune de Lepuix n°43

MAI 2023

LE MOT DU MAIRE

MEDIATEQUE DE LEPUIX...

J'ai relaté dans l'AVIS DU MAIRE les conditions et les conséquences de la disparition de notre médiathèque voulue par le président de la communauté de communes des Vosges du Sud (CCVS) et son bureau. J'avais espéré, grâce au soutien du député Florian Chauche, éviter que la décision de fermeture soit prise en séance du conseil communautaire le 4 avril.

En effet lors de sa visite à Lepuix le 24 mars, en présence de plusieurs élus de la commune, lui et son attachée parlementaire avaient assuré ne pas comprendre cette volonté de la CCVS de faire disparaître cet équipement culturel et social de proximité et qu'ils feraient tout pour l'éviter. A cet effet pour qu'ils comprennent bien la situation nous leur avons transmis toutes les pièces du dossier.

Le 4 avril le député m'envoie cette lettre.

Objet : médiathèque de Lepuix

Monsieur le maire,

Vous m'avez exposé, lors de ma visite du 24 mars dernier dans votre commune, la problématique de la fermeture de la médiathèque de Lepuix. Je me suis engagé à m'y intéresser de près, et me suis donc mis en relation avec les différents interlocuteurs concernés. Or il apparaît qu'il est malheureusement trop tard désormais pour revenir sur cette décision qui sera mise au vote ce soir ; il appartient donc aux élus de la CCVS de faire leur choix.

Ce n'est jamais de gaieté de cœur que l'on ferme des équipements culturels et je suis très attaché au maintien de services de proximité dans nos communes. Or les fortes contraintes financières que connaît la CCVS, comme beaucoup de collectivités, ont amené les élus à délibérer sur le coût de cette mise aux normes et donc sur l'avenir de la médiathèque.

Cependant, la médiathèque de Giromagny, conçue dès le départ comme un équipement d'intérêt largement intercommunal, peut répondre au besoin de vos habitantes et habitants dans les circonstances actuelles : même si elle ne remplacera pas un service de proximité, elle pourra cependant apporter un service de qualité à la population de Lepuix.

Recevez, Monsieur le maire, mes sincères salutations.

Signé
Florian CHAUCHE

Florian CHAUCHE Député NUPES- LFI de la 2ème circonscription du territoire de Belfort
132 avenue Jean Jaurès – 90000 BELFORT

Chacun pourra se faire une idée de l'importance du « soutien » apporté par le député pour éviter la fermeture de notre médiathèque ainsi que celui des maires et élus communautaires des communes de Giromagny, Vescemont, Chaux et Lachapelle/Chaux qui ont en réunion de bureau de la CCVS approuvé cette disparition... . Moi je comprends qu'après avoir contacté le président de la CCVS il s'est rallié à ses arguments. Et je doute que toutes les personnes âgées et les enfants des écoles qui fréquentent la médiathèque de Lepuix se déplacent à celle de Giromagny...

Le Maire

Daniel ROTH

CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 14 avril 2023**PRESENTATION DU BUDGET GENERAL 2023**

L'augmentation des charges de personnel consécutive à l'augmentation du point d'indice et les incertitudes relatives aux coûts déjà élevés de l'énergie conduisent à une certaine prudence budgétaire.

Dépenses de fonctionnement : principales variations par rapport au budget 2022 :

Charges à caractère général : 141 400€ en prévision de l'augmentation possible du prix de l'énergie, des carburants et du combustible.

Charges de personnel : 168 600 € en hausse en raison de la revalorisation du point d'indice.

Autres charges de gestion courante : 94 000 € en hausse en prévision de l'augmentation probable de notre contribution au syndicat de construction du gymnase pour la réhabilitation de cet équipement.

Charges financières : 29 150€ pour prendre en compte une éventuelle augmentation des taux d'intérêts.

Recettes de fonctionnement : principales variations par rapport au budget 2022:

Impôts directs locaux : 207 562 € en progression de 21 841 € en raison pour l'essentiel de la revalorisation des bases sur le foncier bâti et de la prise en compte de 4 977 € de produit cette année de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et logements vacants mais sans augmentation des taux communaux.

Autres produits de gestion courante : 38 800 € en forte baisse en raison de la perception exceptionnelle en 2022 de deux contributions au lieu d'une versées par la carrière, de la non location d'appartements dans l'ancien presbytère et de l'inscription de seulement 10 000 € d'un excédent en provenance du budget forêt en attendant le résultat réel des ventes de bois.

Dépenses d'investissement :

Immobilisations incorporelles : 110 660 € en prévision de 13 000 € de frais d'études nécessaires à la réhabilitation du gymnase du collège de Giromagny et surtout 96 660 € de subvention en faveur du budget photovoltaïque pour le financement des travaux (*mairie, école, église, ateliers municipaux*).

Immobilisations corporelles : 219 100 € pour notamment la toiture de la médiathèque, mobilier mairie, accessibilité de l'église, réseau de voirie, assainissement stade.

Immobilisations en cours : 572 667 € pour, du solde de la rénovation de la mairie, du city park, de l'aire de jeux.

Emprunts et dettes assimilées : 59 000 € de remboursement du capital de la dette.

Recettes d'investissement :

Dotations fonds et réserves : 456 396 € dont 401 506 € d'excédent de fonctionnement 2022 Subventions d'investissement : 394 886 €.

Taux de la fiscalité locale 2023.

Sans augmentation : taxe foncière bâtie 24,73%, taxe foncière non bâties 57,88%, taxe d'habitation sur résidences secondaires ou inoccupées 4,55%.

PRESENTATION DU BUDGET EAU

Le budget 2023 est marqué par l'engagement de dépenses d'investissement pour la réhabilitation du réseau d'eau pour environ 1 110 361€ financées par les subventions de l'Agence de l'Eau, Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux(DETR) et par l'emprunt.

Les travaux de changement de canalisations d'eau rues de Belfort, des Mines et du Moulin seront coordonnés avec les travaux d'assainissement que doit réaliser la communauté de communes des Vosges du Sud et ceux de syndicat de eaux de Giromagny en 2023-2024.

Dépenses d'investissement :

Immobilisations en cours : 754 119 € pour travaux sur réseaux d'eau : travaux de sectorisation, télégestion, remplacement des réseaux rues du moulin, des mines et de Be lfort.

Emprunt en euros : 132 000 remboursement du prêt Crédit Mutuel arrivant à échéance contracté pour le financement du décalage de 2 ans du FCTVA sur travaux.

Recettes d'investissement :

Subventions d'investissement : 395 357 € de l'Agence de l'Eau et DETR.

Emprunts et dettes assimilées : 452 134€ Prêts accordés en 2020 pour rénovation du réseau d'eau.

PRESENTATION DU BUDGET FORET

Dépenses de fonctionnement :

Charges à caractère général : 25 920 € dont 5 937€ d'entretien de la forêt, 7 933€ de frais de gardiennage et 11 500€ de taxes foncières.

Autres charges de gestion courante : 10 775€ dont 10 000 € de virement au budget général.

Recettes de fonctionnement :

Produits des services : 45 130 € prévisionnel en attendant le résultat définitif des ventes de bois.

Dépenses d'investissement :

17 461 € pour aménagement de terrains (programme ONF 2022 reporté).
2 500€ de subvention .

PRESENTATION DU BUDGET PRODUCTION-REVENTE D'ENERGIE

Un nouveau budget annexe a été créé pour la production-revente d'énergie, assujettissement à la TVA suite à la pose des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux.

Dépenses d'exploitation : 3 100 €

Recettes d'exploitation : 3 100 € de vente d'énergie à EDF et auto consommé.

Immobilisations corporelles : 132 000 € HT pour panneaux photovoltaïque sur mairie, école, église, ateliers municipaux et salle de loisirs.

Subventions d'investissement : 132 000 € en provenance du budget général et de Territoire d'Energie.

COMMUNIQUE DU MAIRE**Stationnement dangereux.**

Nombre de véhicules sont, souvent par habitude ou par convenance, stationnés à proximité d'intersections parfois sur les trottoirs totalement ou partiellement (*rue de la Charrière - rue de l'Église - Pont du Milieu - rue de la Beucinière notamment*), rendant dangereux le déplacement des autres usagers.

Cela est interdit par le code de la route et réprimé désormais très sévèrement par une contravention de 4^{ème} classe : amende de 135 € à 750 € et retrait automatique de 3 points sur le permis de conduire.

Jusqu'à présent, en raison des conséquences d'une telle sanction, j'avais recommandé aux forces de l'ordre de faire preuve de discernement et de tolérance. Mais face au nombre croissant de plaintes d'usagers mis en danger il deviendra hélas nécessaire de faire appliquer les sanctions prévues par le code de la route.

Chiens.

Je tiens à remercier la majorité des propriétaires ou gardiens de chiens... qui tiennent leur animal en laisse, respectant ainsi les dispositions de l'arrêté municipal et le droit des promeneurs à ne pas être importunés voire agressés. Ainsi que tous ceux qui, respectueux de la tranquillité du voisinage et de la réglementation, prennent des dispositions afin qu'ils n'aboient pas intensément ou durablement ou de façon répétitive.



La commission fleurissement a décidé de ne pas fleurir la totalité du village cette année.

En effet, l'an dernier, nous avons tous été déçus et démoralisés de devoir arrêter les arrosages et de jeter les fleurs deux mois après les avoir mises en place.

Pour cette raison, et afin d'éviter toute déception et regrets, seule, l'entrée du village sera fleurie.

Merci pour votre compréhension.



TRAVAUX MAIRIE

Les peintures intérieures ont été faites par l'entreprise CAMBI . Le peintre de l'entreprise nous a guidé dans le choix des couleurs.

Les meubles ont été livrés début mars par l'UGAP

REZ DE CHAUSSEE



L'ascenseur



La cage d'escalier



La salle de réunion du rez de chaussée

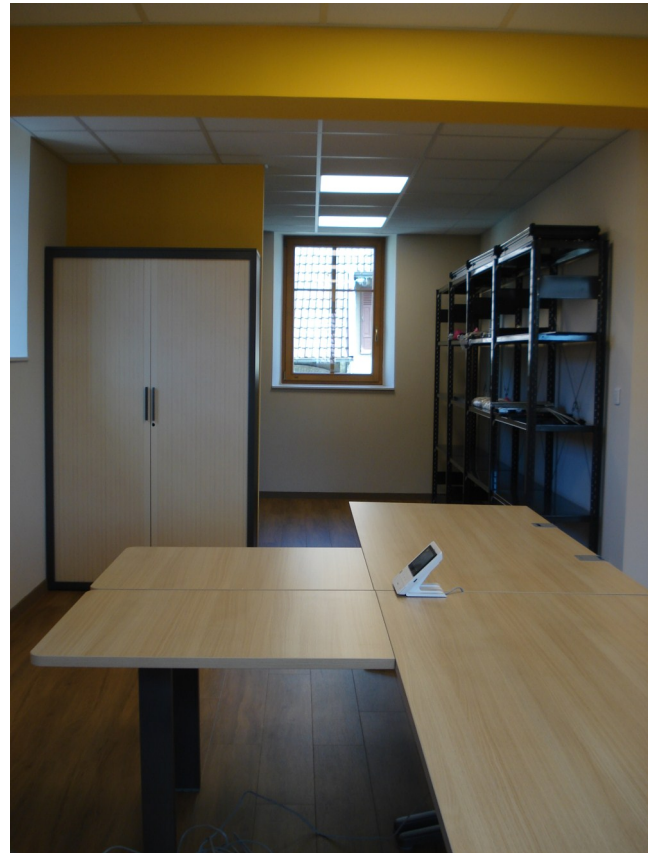


La salle d'honneur ou salle des mariages

Premier étage



Le secrétariat



Le bureau du maire

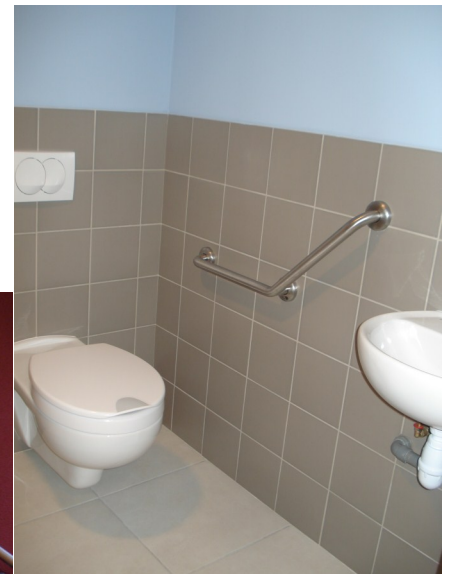


La salle du conseil



Petite cuisine

Couloir et ascenseur



Les sanitaires

2ème étage



Grenier transformé en salle de réunion.



Les archives

Une journée portes ouvertes sera organisée samedi 17 juin de 9 heures à 16 heures.

Vous serez accueillis par vos élus et une collation sera offerte.

TRAVAUX

Des panneaux photovoltaïques ont été installés à l'église, l'école primaire et la salle des fêtes.



Un nouveau transformateur électrique a été installé le long de la rue de la Charrière à côté des cours de tennis suite à l'enfouissement de la ligne électrique.

La boîte aux lettres est de retour à la mairie.



Les agents municipaux, Sylvain et Bruno, aidés de Gérard, ont refait entièrement la Croix qui était très endommagée.



Fontaine

Merci à Gilbert Humbertclaude, Christian Roethinger et Yves Colin aidés de Sylvain pour le transport, qui ont mis en place l'auge en pierre remplaçant la fontaine en bois de la « fontaine des randonneurs » à Chauveroché.

La placette sera recouverte de pavés dans les prochains mois.

LA TRIBUNE DES JEUNES

Les conscrits du village à l'honneur



A Lepuix, c'est toujours d'actualité de faire conscrits, durant le week-end de Pâques, au son du clairon, dans la bonne humeur, **5 garçons et 4 filles** de Lepuix ont parcouru les rues et maisons du village pour célébrer avec ferveur cette tradition.

Aide au permis de conduire

Dans un contexte social et économique incertain, les jeunes ont de plus en plus de difficulté à financer le permis de conduire alors que la mobilité reste indispensable et nécessaire pour trouver et assurer un emploi.

Pour la 3^{ème} année, la commune propose à **8 jeunes de Lepuix âgés de 15 à 21 ans** de financer à hauteur de **300€ le permis de conduire** en contrepartie de **35 heures de bénévolat**.

Si tu es intéressé(e) ou pour plus de renseignements, merci de te faire connaître auprès de la mairie ou de Valérie FRESET à l'adresse mail suivante :

comitejeunesselepuix@orange.fr



Conseil Municipal des Jeunes/CMJ



*Tu es élève en classe de CM1, CM2, 6^{ème} ou 5^{ème}
et tu habites Lepuix*

Alors deviens Jeune Conseiller Municipal de Lepuix !

Viens t'impliquer dans la vie de la commune en faisant partie du Conseil Municipal des Jeunes, la prochaine rencontre aura lieu : **Mercredi 11 mai à 14h00 - Mairie**


Si tu es intéressé(e) ou pour plus de renseignements, merci de te faire connaître auprès de la mairie ou de Valérie FRESET à l'adresse mail suivante : comitejeunesselepuix@orange.fr

Récompenses aux jeunes diplômés

Traditionnellement, la commune offre une récompense aux lauréats d'examens.

Les nouveaux diplômés doivent se faire connaître en mairie en présentant leur diplôme ou leur relevé de notes accompagnés d'un relevé d'identité bancaire.

Les lauréats seront conviés courant septembre à la cérémonie de remise des récompenses par Monsieur le Maire.

	Brevet des collèges/Brevet prépa métiers	CAP/BEP	BAC
		30 €	40 €
Mention assez bien	40 €	40 €	50 €
Bien	50 €	40 €	60 €
Très bien	60 €	40 €	70 €



La carte avantages jeunes

Elle est **gratuite** pour les jeunes de **11 à 25 ans** de notre village.

Pour se la procurer, se rendre au PIJ du Centre Socio Culturel de Giromagny.

Se munir de **sa carte d'identité et d'un justificatif de domicile**

Tu as 16 ans ou 18 ans, alors n'oublie pas tes deux rendez-vous citoyens !

16 ans : Se faire recenser est **obligatoire** pour obtenir une attestation de recensement, nécessaire à l'inscription aux examens et qui te permet aussi d'être convoqué(e) à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC). Le recensement doit être effectué dans les 3 mois après ta date d'anniversaire. Munis-toi de ta Carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile et rends-toi à la mairie de Lepuix ou fais-le en ligne.

18 ans : L'inscription sur les listes électorales se fait automatiquement dès que tu atteins 18 ans si tu t'es fait recenser dans les délais. Dans le cas contraire, tu dois aller à la mairie en fournissant les pièces justificatives demandées

COMITE DES FETES

Après une première édition réussie du « Feu des sapins », les adhérents du Comité des Fêtes se sont retrouvés courant mars afin de mettre le village aux couleurs de Pâques. L'équipe a répondu présente à l'appel d'Annie KOLB, élue en charge de la décoration du village et membre du Comité pour habiller les fontaines et la place de l'église et de la mairie.

Les festivités continuent le **14 mai prochain**. Une foire artisanale se déroulera autour de l'église de 10h à 17h. Le but de cette manifestation est de mettre en avant le savoir-faire local et ainsi offrir aux artistes et artisans, amateurs ou confirmés l'opportunité d'exposer et de vendre leurs créations. Une buvette et un stand de restauration vous y attendront afin de faire de cette journée une rencontre conviviale.



Samedi 27 mai

À partir de 10 heures

Salle communale de Lepuix

Le club de l'amitié de Lepuix vous invite à une journée exceptionnelle, à l'occasion de ses 20 ans

Vente d'articles réalisés par les membres du club

Vente de pâtisseries

Buvette

Apéritif avec la clique de LEPUIX

Repas : - Paëlla royale

- Fromage

- Dessert

- Café

Spectacle : L'Inspecteur TIGAN

1:20 de rire

Repas + spectacle : **35 €**

Réservation Jacques Meyer :

7 ter rue des écoles 90200 Rougegoutte, 06 04 15 43 03

Avec la participation du comité des fêtes





Association Agréée de Pêche et de Protection des Milieux Aquatique de Lepuix

Alevinage : les bénévoles de l'AAPPMA se sont retrouvés le samedi 4 mars pour le traditionnel alevinage qui précède l'ouverture de la pêche à la truite. Ainsi, ce sont 100 kgs de truites fario en provenance de la pisciculture du Breuchin qui ont été déversées dans la Beucinière et la Savoureuse.

La carte de pêche est disponible sur le site : cartedepeche.fr et option Lepuix

Ouverture étang des Belles Filles :

Etang des Belles Filles seul : **Annuel Adultes : 45 Euros** **Annuel Jeunes - de 16 ans : 15 Euros**

Quinzaine : 25 Euros

Journée : 10 Euros

Ouverture du samedi 6 mai au dimanche 29 octobre 2023

Pêche ouverte les mercredi, samedi, dimanche et jours fériés

En juillet, août et septembre : tous les jours

Les cartes quinzaine ou journée ne pourront être délivrées qu'à partir du deuxième dimanche qui suit l'ouverture, soit le 21 mai 2023.

DELIVRANCE DES CARTES DE PECHE : à partir du 27 avril : EPICERIE / TABAC KUDER

7 Rue de l'église à LEPUIX aux heures d'ouverture du magasin

Journée truite le 11 juin 2023

Elle est de retour!!!

Après quelques années d'absence, l'AAPPMA organise une journée truite le 11 juin 2023.

Venez nous rejoindre pour titiller la truite et passer un moment de convivialité.

Journée Truites LEPUIX

Étang des Belles Filles

Alevinage 150 kg



**11 JUIN
2023**

Pêche à partir
De 8 heures

12 €

Amorçage, leurres artificiels,
asticots Interdits
Prise limitées à 10 par carte

Buvette-Grillades-Frites-Sandwichs

Organisée par l'AAPPMA Lepuix

Succès pour le stage de printemps du FC Giro Lepuix

L'édition 2023 du stage foot organisé par le FC GIRO-LEPUIX pendant les vacances de Pâques fût un réel succès !

En effet, les inscriptions se sont remplies en à peine quelques jours et ce n'est pas moins d'une soixantaine d'enfants qui a pris, avec un réel plaisir, le chemin du stade des prés du feu Gérard Clément.

Ouvert à tous les enfants, garçons et filles, âgés de 5 à 13 ans, le programme concocté par les éducateurs se composait de 5 demies-journées d'entraînement dans le but d'améliorer les qualités techniques de chacun mais également de partager des moments éducatifs sur le thème du football.

Le mercredi matin, nos jeunes joueurs ont eu la chance de se rendre au Stade Bonal afin d'assister à une séance d'entraînement des joueurs professionnels du FC Sochaux Montbéliard et de profiter d'un moment privilégié.

Pour clôturer cette belle semaine et varier les activités, nous avons conduit nos jeunes footballeurs à l'accrobranche du Ballon d'Alsace le vendredi après-midi. Tous se sont montrés courageux sur les différents parcours aériens.

Enfin, enfants / parents et éducateurs se sont prêtés au jeu du traditionnel tournoi festif qui est venu clôturer le stage avant de partager un moment de convivialité autour d'un repas.

Fier de cette réussite et de la progression de ces jeunes joueurs, le FC GIRO LEPUIX compte bien renouveler cette opération et donne d'ores et déjà rendez-vous pour l'année prochaine !

Nous remercions tous nos éducateurs, avec une mention spéciale pour nos jeunes joueurs U15 qui ont participé pleinement à l'encadrement, ainsi que tous les bénévoles qui ont permis la bonne organisation de ce stage.

Place maintenant à la fin de saison, avec d'autres événements à venir : **Le Trophée des Etoiles** qui se déroulera **le mercredi 17 et le jeudi 18 mai au stade de Giromagny**,

puis **le Feu de ST-Jean** viendra clôturer la saison le **samedi 24 juin 2023 au stade de Lepuix**.

L'édifice, dont le montage a déjà bien avancé, représentera cette année la **Tour Eiffel**.

Ce sera l'occasion de célébrer les 25 ans de la fusion de l'AS LEPUIX GY et de l'US GIROMAGNY qui a donné naissance au FC GIRO LEPUIX.



LA RAQUETTE MOTIEUSE

La belote et le concert ont bien eu lieu en janvier et en mars, les événements seront reconduits l'année prochaine.

Vente de cartes 2023 à partir du 01/03/2023:

CONRAD MICHEL : 03.84.29.50.53
RUGGERI PATRICE : 06.80.66.18.93

TARIFS : ENFANTS <14 ANS : 7€
ADOLESCENTS <18 ANS : 14€
ETUDIANTS : 14€
ADULTES : 20€
FAMILLE : 45€

CAUTION BADGE : 10€
TICKET INVITE : 2.50€
TICKET HORAIRE ECLAIRAGE : 2.50€

CARTE SEMAINE VACANCES : 15€



Le traditionnel tournoi de pétanque aura lieu au stade des Près du Feu le samedi 17 juin dès 16h en semi-nocturne.

L'événement est organisé par le Tennis et le Ski Club.

Buvette et restauration seront au rendez-vous.

Kermesse champêtre de Lepuix

Dimanche 9 Juillet , Salle Jeanne d'ARC sous chapiteau

11H00 Apéritif concert avec la Clique de Lepuix

12H30 Repas champêtre

Après-midi et soirée dansante animées par le groupe :

Clin d'Oeil Animation



Manège pour enfants - tir - chamboule tout

19H30 Repas champêtre

Récapitulatif des manifestations à venir à Lepuix

Dimanche 7 mai : feux d'artifice en soirée

Dimanche 14 mai : foire place de l'église de 10h à 17h

Samedi 27 mai : 20 ans du club de l'amitié, salle des fêtes

Dimanche 11 juin : journée truite à l'étang des Belles Filles

Dimanche 11 juin : marché aux puces à l'école primaire

Samedi 17 juin : portes ouvertes à la mairie de 9h à 16 h

Samedi 17 juin : tournoi amical de pétanque au stade des prés du feu à 16h

Samedi 24 juin : feu de la St Jean au stade des prés du feu

Dimanche 9 juillet : kermesse champêtre à la salle Jeanne d'Arc à partir de 11h

Samedi 22 juillet : Tour de France Belfort-Le Markstein

Samedi 12 août : montée du Ballon d'Alsace des vieilles voitures

Dimanche 1er septembre : fête champêtre à la salle des fêtes à partir de 11h

Samedi 7 octobre : concours de belote à la salle des fêtes

Dimanche 22 octobre : cyclo cross

Samedi 9 décembre : St Nicolas

Dimanche 10 décembre : repas des Anciens

Samedi 16 décembre : marché de Noël au stade des prés du feu



De nombreuses personnes se posent cette question :

Pourquoi l'enseigne " Maison de Santé " reste t-elle allumée alors que le reste de Giromagny est plongé dans la nuit ?

L'enseigne est allumée jusqu'à 0h30, l'heure à laquelle un médecin est de garde.